

Avant la plantation d'un verger, il est important de bien choisir la parcelle où le verger sera établi. Suivant les caractéristiques de la parcelle, vous pourrez choisir les espèces, les variétés à planter et le type de sujet porte-greffe à demander au pépiniériste (Fiche **Plantation 2**).

Zone géographique - Lumière - Microclimat - Humidité - Sol

Zone géographique :

En Belgique, la culture fruitière peut se faire pratiquement partout. Cependant, la rudesse du climat de l'Ardenne, de certaines zones de la Fagne et de la Famenne influencera le choix des espèces, variétés et sujet porte-greffes adaptés à ce climat.

Exposition au soleil :

Les fruitiers aiment la **chaleur** et la **lumière**. Il est donc recommandé de :

- Favoriser les pentes exposées au sud ou sud ouest
- Éviter les zones ombragées, les bordures boisées car dans ce cas, l'arbre file, à la recherche de lumière

Drainage de l'air froid :

Il est important de permettre un bon drainage de l'air froid pour éviter les risques de gelées printanières. L'air froid s'écoule de haut en bas et s'accumule dans les creux, comme de l'eau. De plus, un sol couvert de végétation refroidit l'air ambiant et représente une source d'air froid.

- Éviter les creux de terrains (bas fonds, cuvettes, vallons encaissés).
- Favoriser les obstacles pour l'air froid en amont (haies) et les éviter en aval (**figure 1**).

Humidité du sol :

Lorsque l'eau se trouve en excès dans le sol, elle remplace l'air et prive les racines d'oxygène. Dans ces conditions d'asphyxie, les racines dépérissent et meurent. Les pêchers, cerisiers et pommiers sont les plus sensibles.

Par contre, un sol trop drainant comme du sable ne retient pas suffisamment l'eau. Le plant peut se dessécher.

- Les terres inondées régulièrement sont à proscrire

Profondeur du sol :

Il faut pouvoir compter sur une profondeur d'environ **1 mètre** de bonne terre, 50 à 75 cm au minimum. En cas de doute, un sondage à la barre à mine vous permettra d'évaluer la profondeur du sol.

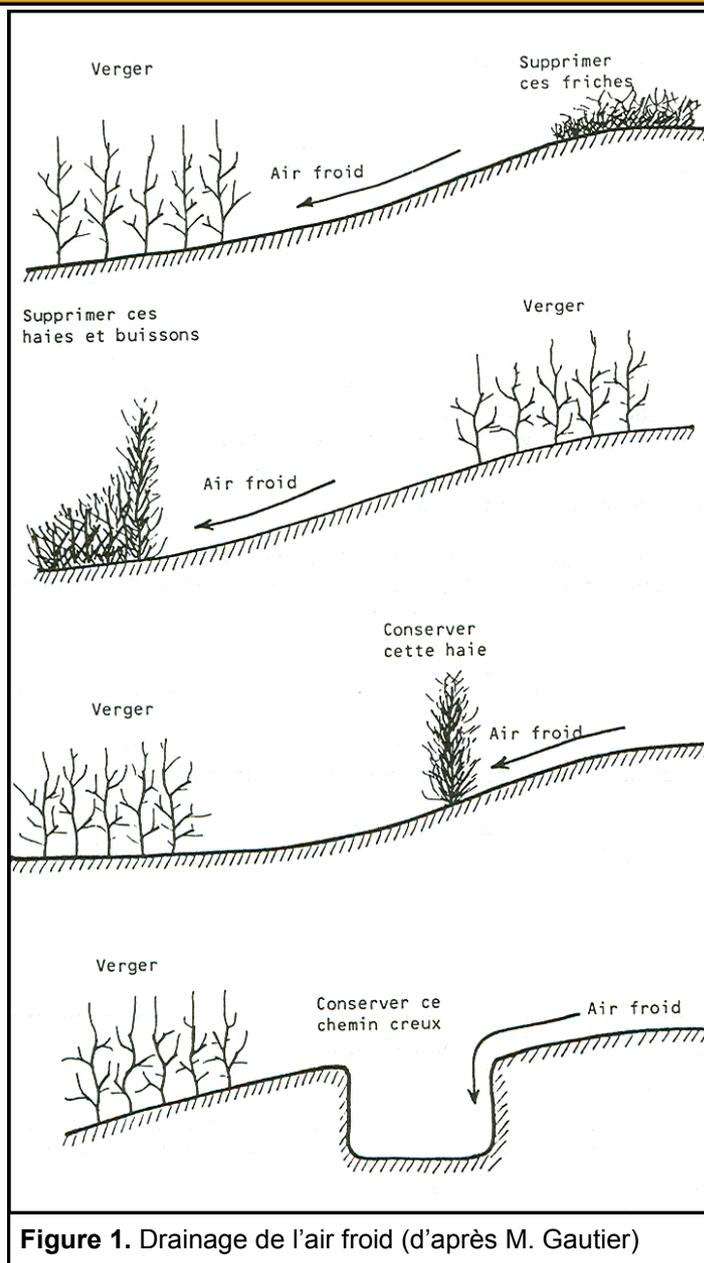


Figure 1. Drainage de l'air froid (d'après M. Gautier)

Type de sol :

Les fruitiers ont besoin d'un sol de qualité pour pouvoir se développer. Une analyse préalable du sol permet de définir s'il faut réaliser une fumure et de quel type. De plus, il vous faudra choisir des **espèces adaptées** aux caractéristiques du sol.

Concrètement, pour réaliser une analyse de sol, on prélève une **vingtaine d'échantillons** de sol **par hectare** à l'aide d'une sonde (**figures 2 et 3**). Ensuite il faut les regrouper dans un seau, homogénéiser (**figure 4**) et prélever environ 500 g de terre (**figure 5**). Cet échantillon est alors emballé puis porté au service qui procé-



Figure 2 : Sonde de prélèvement



Figure 3 : 20 carottes par hectare



Figure 4 : Bien homogénéiser



Figure 5 : Peser 500g

Sol argileux : lourd et collant : risque d'asphyxie des racines par manque de drainage.

Sol sableux ou léger : risque de dessèchement par manque de rétention d'eau.

Sol calcaire : terre légère et claire, manque de fertilisation .

Sol fertile : proche du sol idéal, 60 à 65% de sable, 20 d'argile, 10% de calcaire et 5% d'humus.

Plantes indicatrices :

Mouron des oiseaux ⇒ sol riche en humus

Pensée et oseille (rumex) ⇒ sol acide

Renoncule rampante et plantain à large feuilles ⇒ sol lourd et humide

Demandez conseil au service d'analyse avant le prélèvement

Liste des services effectuant les analyses de sol :

Province de Liège

Station Provinciale d'Analyses Agricoles
Responsable: M. D. Vanvyve
Rue de Dinant, 110 (Quatre-Bras) - 4557 Tinlot (Scry)
Tél.: 085/27.86.10 Fax: 085/51.26.66
Site Internet: <http://www.prov-liege.be/spaa/>

Province du Hainaut

Institut de la Province du Hainaut — CARAH asbl
Responsable: M. M. Van Koninckxloo
Rue P. Pastur, 11 - 7800 Ath
Tél.: 068/26.46.91 Fax: 068/28.56.60
Site Internet: <http://www.carah.be>

Province du Brabant wallon

Centre Provincial de l'Agriculture et de la Ruralité
Responsable: Mme F. Demeuse
Rue Saint - Nicolas, 17 - 1310 La Hulpe
Tél.: 02/656.09.70 Fax: 02/652.03.06

Province de Luxembourg

Asbl Centre de Michamps
Responsable: M. R. Lambert
Horritime, 1
6600 Michamps (Bastogne)
Tél.: 061/21.08.20 Fax: 061/21.0 840

Province de Namur

Office Provincial Agricole
Contact: M. J. Balon
Domaine de Saint-Quentin - 5590 Ciney
Tél.: 083/21.47.03 Fax: 083/21.76.03
Site Internet: <http://www.opaciney.be>

Service Pédologique de Belgique

Willem de Croylaan 48
3001 Leuven-Heverlee
Tel.: 016/31.09.22 Fax: 016/22.42.06
E-mail: info@bdb.be



Centre Wallon de Recherches Agronomiques
Département Sciences du Vivant -
Unité Amélioration des espèces et biodiversité
Rue de Liroux, 4 - B -5030 GEMBLOUX - Belgique
<http://www.cra.wallonie.be>
www.biodimestica.eu



Wallonie